DESCRIPTION DE FONCTION

Fondation Forêt de Soignes

**Coordinateur du Secrétariat permanent UNESCO Patrimoine mondial ”Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d’autres régions d’Europes” pour la période 2020 – 2024**

Fondation Forêt de Soignes (m/f/x)

Contexte

Le 07/07/2017, 5 réserves forestières de la Forêt de Soignes ont été intégrées dans la liste des biens en série du Patrimoine mondial ‘Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d’autres régions d’Europe’. Pour la Belgique les réserves forestières suivantes sont incluses: deux sont situées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale (Grippensdelle A avec 24,11 ha et Grippensdelle B avec 37,38 ha), une en Flandre (la réserve forestière “Joseph Zwaenepoel” avec 187,34 ha) et deux en Wallonie (les réserves forestières Ticton A avec 13,86 ha et Ticton B avec 6,5 ha). Ces cinq éléments sont entourés d’une zone tampon de 4.650,86 hectares (soit le périmètre actuel de la Forêt de Soignes).

Depuis la décision du comité du Patrimoine mondial du 07/07/2017, cette inscription sérielle transnationale compte 78 composantes, réparties dans 12 pays, à savoir : Albanie, Belgique, Bulgarie, Allemagne, Croatie, Italie, Ukraine, Autriche, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Espagne. Pour plus d'infos sur le bien en série du Patrimoine mondial, voir <https://whc.unesco.org/en/list/1133>.

Pour l’heure, un dossier d’extension est en cours d’évaluation par l’organisation consultative UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Le nouveau dossier d’extension est coordonné par la Suisse et devrait être soumis à l’approbation du Comité du Patrimoine mondial en 2021. Ce dossier d’extension complète la série et crée un réseau paneuropéen assez complet de hêtraies vierges dans 20 pays.

Pour la Belgique, cette reconnaissance est exceptionnelle en ce qu’elle intègre la Forêt de Soignes dans le cercle restreint des hêtraies les plus prestigieuses d’Europe et, par extension, du monde. C’était également une opportunité unique pour la Belgique d’inscrire un site naturel sur la liste du Patrimoine mondial.

En 1980, la compétence en matière de gestion forestière a été transférée du niveau national aux Régions. Pour la Forêt de Soignes, qui était gérée par l’Administration nationale des Eaux & Forêts, cette réforme a donné lieu à une répartition de la gestion entre trois services régionaux de gestion forestière nouvellement créés. Aucune structure de coordination entre les Régions n’a en outre été prévue dans le cadre de cette réforme. Pour pallier cela, les trois Régions ont décidé de développer une vision commune pour la Forêt de Soignes sous la forme du Schéma de structure de la Forêt de Soignes. Les Régions restent entièrement compétentes pour la gestion et l’exécution des initiatives sur leur territoire respectif mais le Schéma de structure développe un cadre commun pour lutter contre les problèmes qui menacent la Forêt de Soignes: les nuisances sonores et la pollution lumineuse, l’infiltration d’eaux usées, les barrières limitant les échanges au niveau de la faune et des loisirs entre les différentes parties de la Forêt de Soignes, scindées par les voies de circulation (autoroutes, routes et voies ferrées). Pour coordonner l’exécution du Schéma de structure, les autorités régionales ont décidé de créer la Fondation Forêt de Soignes. Elle est donc chargée des tâches suivantes:

* Mettre en œuvre le Schéma de structure de la Forêt de Soignes
* Gérer la communication externe relative à la Forêt de Soignes
* Faciliter l’accueil du public et créer un centre de documentation

Les trois Régions ont récemment conclu une déclaration d'intention pour concrétiser le fonctionnement autour de ce Patrimoine mondial. Elles y expriment l’intention d’accueillir le secrétariat permanent de la série durant la période 2020-2024. La déclaration d'intention prévoit que la Fondation Forêt de Soignes sera chargée d’héberger ce secrétariat.

Fonction

Vous êtes responsable de la coordination du secrétariat permanent du bien en série du Patrimoine mondial et vous défendez les intérêts de toute la série.

Votre mission comporte entre autres :

* L’organisation de la réunion commune de coordination (Joint Management Committee - JMC). Cette réunion se tient chaque année à l’invitation d’un des pays participant à la série. En 2020, elle sera organisée en Belgique (Bruxelles) du 6/10 au 8/10. Les aspects pratiques (excursion, hébergement) des JMC meetings sont préparés au maximum par les autorités nationales. Le secrétariat se chargera de l’organisation au niveau du contenu et de la gestion de la réunion. Il assure également le suivi des accords convenus.
* Le secrétariat s’occupe de toute la communication formelle au nom de la série avec l’IUCN, avec les autorités nationales et régionales, ainsi qu’avec les gestionnaires des *composantes* du bien en série, sur instructions des pays participants.
* Le secrétariat prépare le rapport annuel destiné à l’UNESCO, conformément aux décisions du Comité du Patrimoine mondial. Il assure également la coordination du rapport périodique prévu en 2022 - 2023.
* Le secrétariat soutient les missions de suivi éventuelles, dans le respect du budget disponible, se charge des accords pratiques et assure une bonne circulation des informations à destination des parties participantes et du Centre du Patrimoine mondial.
* Le secrétariat contribue activement au développement et à la remise de propositions de projets, aussi bien par les pays participants, que par les tierces parties, pour autant que ce soit au profit des sites du Patrimoine mondial. Le renforcement de la protection des hêtraies faisant partie du bien en série du Patrimoine mondial, la proclamation des valeurs des forêts en termes de biodiversité (utilisation du statut de patrimoine mondial à des fins éducatives et touristiques), la recherche scientifique sur l’écologie des hêtraies et l’échange entre gestionnaires et autorités des pays participants devront être financés principalement par des moyens liés au projet. Un maximum d'instances doit dès lors utiliser de façon optimale les possibilités de financement du projet.

Profil

**Diplôme:** Master ou expérience équivalente [[1]](#footnote-1)

Expérience: Vous disposez d'une expérience d’au moins 2 ans dans les domaines suivants:

* Gestion de projet : essentiel
* Rapportage de projet : essentiel
* Expérience dans l’encadrement de procédures, facilitation, négociation
* Un environnement de travail international, multiculturel est recommandé
* Collaboration dans des projets multidisciplinaires, multilingues, impliquant différents niveaux de pouvoir et différents acteurs de la société (monde académique, monde des affaires, secteur de l’enseignement, etc.) est également recommandée.

Compétences techniques

* Vous avez de bonnes notions des processus écologiques et de la gestion forestière

1. Vous connaissez bien la convention de l’UNESCO, y compris le rôle de l’organe consultatif UICN, vous avez des affinités avec le thème du patrimoine naturel et vous êtes prêt(e) à approfondir vos connaissances en matière de patrimoine

* Vous êtes bilingue: français et anglais, vous avez une très bonne maîtrise du français et de l’anglais. La connaissance du néerlandais est un atout. Connaissance requise (CECR[[2]](#footnote-2))

Si l'anglais / le français n'est pas votre langue maternelle, si vous n'avez pas obtenu votre diplôme dans ces langues ou si vous n'avez pas encore un certificat de langue, nous attendons que vous obtenez ces certificats pendant la première année de votre emploi.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Langue | Lire | Ecouter | Interaction | Parler | Ecrire |
| FR | C1 ou B2 | C1 ou B2 | C1 ou B2 | C1 ou B2 | C1 ou B2 |
| ENG | C1 | C1 | C1 | C1 | B2 |

* Vous disposez d’un permis B
* Vous maîtrisez les programmes informatiques suivant: Office 365. Connaissance ou notion d’un programme SIG (GIS en anglais) est un atout

Compétences comportementales

* Disposé à faire de nombreux voyages
* Disposé à effectuer des prestations le soir ou le week-end selon les besoins de la fonction
* Vous contribuez au développement d'une vision globale, d’une mission et d’une stratégie pour la série dans son ensemble.
* Vous jonglez avec différents styles de communication et vous êtes conscient·e des différences culturelles
* Vous avez un esprit pragmatique
* Vous êtes entreprenant·e et êtes capable de voir les opportunités de nouveaux projets/nouvelles initiatives
* Vous avez de l’influence, négociez pour arriver à une situation win-win et vous êtes à même de convaincre des parties prenantes aux origines diverses
* Vous créez en entretenez un réseau de contacts internationaux.
* Vous êtes flexible par rapport aux changements et vous vous adaptez en fonction du contexte, des circonstances et des différentes situations. Vous êtes ouvert·e à l’innovation.
* Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, vous respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.

Conditions de travail

* Contrat à durée indéterminée.
* Temps plein (38h/semaine).
* Barème d’un Master, basé sur l’échelle barémique fédérale NA22[[3]](#footnote-3).

**Avantages**

* Un emploi dans un environnement de travail éco-dynamique en Forêt de Soignes.
* 35 jours de congé par an (pour un temps plein).
* Récupération des prestations de week-ends (1 pour 1).
* Des chèques-repas (8 €).
* Un abonnement aux transports en commun.
* Mise à disposition d’un vélo de service.
* Des heures de travail flexibles.

Personne de contact

Pour plus d'informations sur la fonction et la procédure, vous pouvez prendre contact avec Frederik Vaes – 0490 66 68 70 – [fvaes@leefmilieu.brussels](mailto:fvaes@leefmilieu.brussels)

Ou avec Dries Desloover – 0471/88.05.12 ou [dries.desloover@vlaanderen.be](mailto:dries.desloover@vlaanderen.be)

Ou avec Gislaine Devillers ou – 081/20 58 08 ou [gislaine.devillers@awap.be](mailto:gislaine.devillers@awap.be)

**Intéressé(e) ?**

Envoyez votre CV et une lettre de motivation au plus tard pour le 17/05/2020 à l’adresse mail suivante: [SollicitatiesANB@vlaanderen.be](mailto:SollicitatiesANB@vlaanderen.be)

1. Pour autant que l’expérience professionnelle acquise soit équivalente à l’expérience d’un Master [↑](#footnote-ref-1)
2. Cadre européen commun de Référence pour les Langues: [↑](#footnote-ref-2)
3. Un maximum de 6 ans d’ancienneté sera pris en compte [↑](#footnote-ref-3)